

Paiement Internet – Effets scolaires

Le paiement Internet est disponible pour les écoles

Les parents d'élève fréquentant les différentes écoles du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides peuvent effectuer leurs paiements par Internet via leur institution financière.

- Avoir en main votre état de compte : le **numéro de référence Internet** sera nécessaire.
- Ouvrez une session de service bancaire en ligne avec votre institution financière.
- Trouvez le fournisseur « **Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides-Effets scolaires** » ou « **CSS Hautes-Laurentides – Effscol** » et entrez les 18 numéros du numéro de référence, **sans espace ni tiret**.

Numéro de référence Internet :

Chaque élève peut avoir 2 numéros de référence Internet différents sur leur état de compte (un pour le père et un pour la mère).

exemple:

SOMMAIRE DU COMPTE

Montant dû	-	Chèque postdaté	=	Solde du compte
0,00 \$	-	0,00 \$	=	0,00 \$

Paiement par Internet disponible rechercher dans la liste de fournisseur de votre institution financière. :

CSS des Hautes-Laurentides-Effets scolaires ou
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides-Effets scolaires

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE PAIEMENT INTERNET		NUMÉRO DE RÉFÉRENCE PAIEMENT INTERNET	
Type de payeur : Père	7000 000000 0000000	Type de payeur : Mère	7000 000000 0000000

- Il est important d'effectuer le paiement avec le bon numéro de référence, car celui-ci est associé à **un seul élève et un seul payeur**.
- Le numéro de référence est utilisé pour l'émission des **relevés fiscaux**.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous utilisez le bon numéro de référence lors du paiement, car aucune correction ne pourra être effectuée lors de l'émission des relevés fiscaux.
- Si votre enfant change d'école en début ou en cours d'année, il est important d'utiliser le **nouveau numéro** de référence qui se trouve sur l'état de compte de la **nouvelle école**.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la secrétaire d'école de votre enfant. Vous pouvez aussi consulter la foire aux questions dans la section écoles primaires ou écoles secondaires du site Internet du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides.